

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	10

L'an deux mille vingt-trois, le 24 novembre 2023, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe  
GUINDT Philippe  
IMMER Alain  
SIVEC Jean

DEBAILLEUL Delphine  
REUTER Olivier  
THILL Céline  
VALANCE Bénédicte

VIEIRA Christophe  
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEHIN Gaël  
BRUN Jérôme  
OGER Isabelle

donne procuration à GAILLOT Philippe  
donne procuration à GUINDT Philippe

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 786 Encaissement d'un chèque GROUPAMA,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoirs, autorise le Maire à encaisser :

- Un chèque n° 0347370 tiré sur BNP PARIBAS du 09/11/2023 de 1 070,00 €, (déduction faite d'une franchise de 250,00€ qui sera reversée par Groupama après paiement par l'assureur adverse), à titre d'indemnité concernant un sinistre d'une barrière métallique endommagée sur le parking du Foyer, survenu le 16/11/2022, suivant facture KCTP du 20/09/2023 d'un montant T.T.C. de 1 320,00€ ;

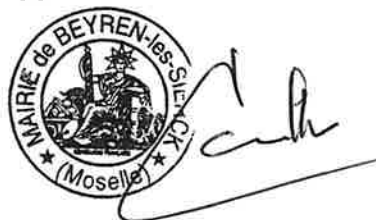
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 27 novembre 2023

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 27/11/2023

Le Maire,

